

Réf: Dossier N° 062458

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIARRA TRANSPORT AFRIQUE »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 256, Ilot
62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 19/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIARRA TRANSPORT AFRIQUE »

Objet : - Transport de marchandises,
- Toutes activités liées au transport.
- Commerces général, l'import-export de diverses marchandises.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 256, Ilot 62

Dirigeant(s) : M DIARRA AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02181 du 19/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16759/GTCA/RC/2022 du 19/04/2022

